

Un gendarme sous le divan ?

Les psys ruent dans les brancards ! Pauvres chéris... Figurez-vous que le gouvernement souhaite contrôler l'accès à la profession et la réserver aux individus titulaires d'un diplôme de médecine. Si l'on n'a plus le droit d'exercer librement le métier de charlatan – une liberté fondamentale, l'un des droits de l'homme, non ?... –, où va-t-on ? Le magnétiseur, le radiesthésiste, l'astrologue, le sophrologue tendent le dos. Pour l'instant, on les épargne encore.

Freud est un génie et, comme souvent avec les génies, son invention sert à de pitoyables malandrins confortablement installés dans l'exercice de leur chamanisme postmoderne et qui, selon la malheureuse formule de Lacan, ne s'autorisent que d'eux-mêmes. Comme le délinquant, le mafieux, le journaliste, le tueur à gages, et autres professionnels de la juridiction d'exception.

Certes, un gendarme sous le divan, ça fait



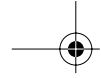


désordre. De plus, le contrôle gouvernemental de la profession permet de craindre l'orthodoxie, la ligne officielle, le diktat psychothérapique. Autant de raisons légitimes de froncer les sourcils. Mais l'absence de contrôle laisse parfois, sinon souvent, le champ libre à n'importe quoi. D'autant qu'à se réclamer de soi seul, en récusant tout regard tiers, et pas forcément policier, on risque de sacrifier sur son autel une victime franchement innocente : le patient.

À une époque où la morale n'étouffe pas grand-monde, où règne le libre marché de psys libres de se présenter devant une personne fragile – la définition du patient... – sans formation, sous prétexte que le client est libre, le tarif libre, la méthode libre, il ne paraît pas liberticide d'appeler aux pouvoirs publics pour moraliser une profession incapable d'effectuer ce travail elle-même. Protéger le faible contre la dangerosité du fort, n'est-ce pas le rôle du droit et de la loi ?

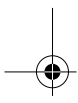
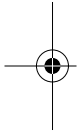
En refusant le contrat avec l'État pour le bien du patient, les psys montrent qu'ils ne se soucient guère de leurs clients – j'allais écrire : de leurs victimes... L'inconscient psychique agit en auxiliaire idéal pour une prise d'otage : invisible mais omnipotent, omniprésent – ça ne vous rappelle personne ? –, il permet au maître autoproclamé compétent dans l'analyse de ses effets de justifier son pouvoir et sa puissance sur un sujet

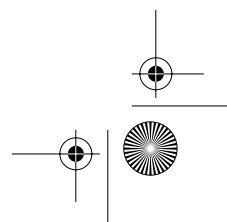
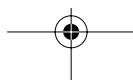
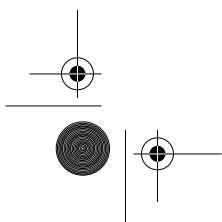
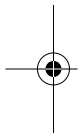
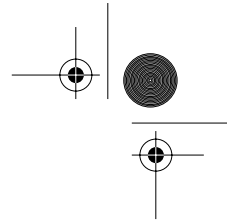
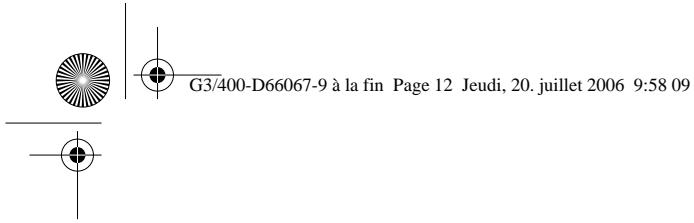


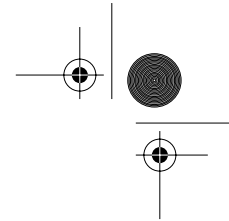
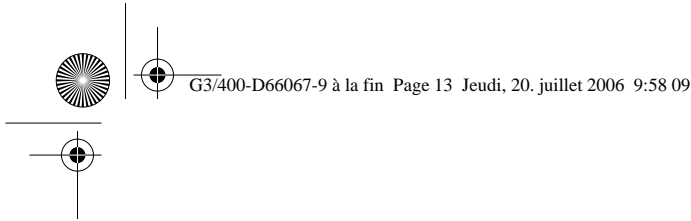


souffrant qui demande de l'aide et s'abandonne au discours puis à la pratique d'un personnage que la blouse blanche – réelle ou symbolique –, la plaque professionnelle, l'aura de la discipline, le statut social, légitiment de fait.

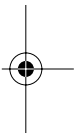
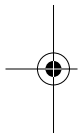
S'il n'a rien à craindre, pour quelle raison le praticien refuse-t-il une formation en biologie, neurologie, physiologie, anatomie, pathologie, afin de mieux connaître ce corps qui, certes, subit les affres d'un inconscient, mais souvent aussi de conditions d'existence déplorables et pathogènes qui relèvent du politique ? Refuser une formation scientifique sous prétexte que le contrat psy relève d'un autre ordre que celui de la raison pure fait singulièrement songer aux agissements et créances d'un autre tenant de l'irrationnel : la vieille et increvable figure du prêtre.





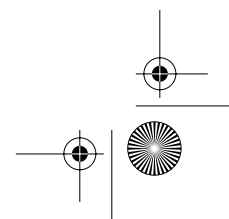
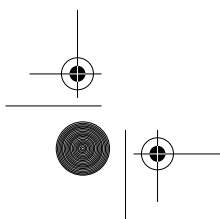


La communauté impossible



Lorsque chacun se juche sur son appartenance communautaire et revendique la considération à partir d'elle seule, la communauté devient impossible. La formule barbare du *en tant que* produit des effets désastreux ! En tant que femme, en tant que Beur, Juif, homosexuel, en tant que Français, Corse, musulman, etc. Sous ces considérations parcellaires, l'individu disparaît corps et biens. Reste une étiquette derrière laquelle on peut se dissimuler et, avantage certain, capter puis détourner à son profit l'histoire entière de la communauté. Tout bénéfice pour les tempéraments fragiles...

Ainsi de telle ou telle femme devenant la quintessence de toutes les femmes de la planète et de la totalité des combats féministes depuis l'origine de l'humanité ; de même pour un Juif en particulier, s'il se présente comme l'abstraction incarnée des dizaines de siècles de mémoire





du peuple juif, héritier en ligne directe de Moïse, donc habilité à parler à l'ombre de la Shoah ; ou encore d'un Français dit de souche, porteur de la tradition nationale et génétiquement programmé pour ramasser Astérix, Louis XVI et Robespierre, Napoléon, de Gaulle... et Chirac... Sans parler du musulman vaguement arrière-petit-fils du Prophète, donc destinataire en main propre du Coran et héritier de ce que ses frères de religion ont connu, vécu, subi et fait subir...

L'individualité disparaît derrière toute réduction d'un individu à une essence. Ce devenir-idée interdit la conversation, la confrontation et l'opposition. Si je m'oppose à une femme, à un Juif, à un Français, à un musulman en particulier parce que, comme tout un chacun, elle ou il peut être détestable, insupportable, suffisant, arrogant, prétentieux, affairiste, borné, etc., j'insulte la totalité de la tribu : les Femmes, les Juifs, les Français, les Musulmans. D'où l'interdiction de critiques et de réserves. Or qui ose insulter une communauté dans sa totalité ?

Je ne crois qu'aux individus solaires, aux subjectivités radieuses, aux tempéraments solitaires capables de vivre avec le moins possible de fantasmes. La négritude, la féminité, la judéité, l'arabité, la francité, mais aussi les préférences sexuelles ou les options religieuses ne permettent jamais de circonscrire un individu. Peu

